

COMMUNE DE CHANTESSE
COMPTE RENDU DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 22 FEVRIER 2020

Etaient Présents : Madame Isabelle ORIOL, *Maire* ; Monsieur René GUINARD, Monsieur Daniel MARTIN, Madame Nathalie BESSOUD, *Adjoint*
Monsieur Denis LACCHIO, Madame Marie-Laure GAMBIRASIO, Monsieur Bruno ESSERTIER, Monsieur Stéphane BECHU, *conseillers municipaux*.

Etaient Absents : Madame Marie-Hélène FONTAINE et Monsieur Olivier PEVET.

Monsieur Olivier PEVET a donné procuration à Madame Isabelle ORIOL
Madame Marie-Hélène FONTAINE a donné procuration à Madame Nathalie BESSOUD

Monsieur Stéphane BECHU a été élu secrétaire de séance

Il a été vu ce qui suit :

Approbation du Résultat de la commission d'appel d'offres du projet de l'école

Suite à la délibération N°2018/32 du 17/12/2018, décrivant le projet de construction de la nouvelle école de Chantesse et de la requalification des espaces publics attenants, approuvant l'Avant Projet Définitif et sollicitant les subventions ; le marché a été publié le 28/11/2019.

À l'issue de la période de publicité, 41 offres ont été déposées pour les 10 lots du marché. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 janvier 2020 pour ouvrir les plis. S'en est suivi l'analyse technique des offres réalisée par Ankha ainsi que la phase de négociation.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 18 février 2020 pour l'analyse du résultat.

**AN
KHA**

CONSTRUCTION DE L'ECOLE DE CHANTESSE
Tableau de synthèse de l'Analyse des offres

	Estimation	Moins disants	Ecart	Entreprise retenue	Montant offre	Ecart
LOT 01	269 326,00 €	268 193,75 €	0%	TOUTENVERT SAS	268 193,75 €	0%
LOT 02	146 473,61 €	165 177,56 €	13%	TDMI	170 000,00 €	16%
LOT 03	136 991,89 €	155 161,08 €	13%	CMI JANNON	155 161,08 €	13%
LOT 04	61 132,40 €	64 719,26 €	6%	CMI JANNON	64 719,26 €	6%
LOT 05	84 700,00 €	67 675,00 €	-20%	SARL MENUISERIE PROPONNET	67 000,00 €	-21%
LOT 06	101 306,58 €	119 424,33 €	18%	DAUPHINE MENUISERIE	120 500,00 €	19%
LOT 07	59 851,51 €	57 609,79 €	-4%	SN 53P	57 609,79 €	-4%
LOT 08	31 983,40 €	34 842,63 €	9%	SOGRECA	34 842,63 €	9%
LOT 09	56 710,00 €	55 983,08 €	-1%	SARL GENIIN	57 000,00 €	1%
LOT 10	75 400,00 €	65 400,00 €	-13%	SASSO SARL	65 400,00 €	-13%
TOTAL	1 023 875,39 €	1 054 186,48 €	3%		1 060 426,51 €	4%

Considérant les subventions obtenues auprès du Département de l'Isère et de l'Etat ; et considérant les subventions en cours auprès de la Région.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, après avoir délibéré à la majorité (1 voix contre et 1 abstention) approuve le résultat du marché et dit que les crédits sont inscrits au budget sur 3 ans

La séance est close à 11h45.